

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

*Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques*

Sous-direction observation de la santé
et de l'assurance maladie

Bureau établissements de santé

Instruction DREES/BES n° 2012-413 du 13 décembre 2012 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)

NOR : AFSE1242280J

Date d'application : 31 janvier 2013.

Validée par le CNP le 21 décembre 2012. – Visa CNP 2012-288.

Résumé : cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2012.

Mots clés : SAE – calendrier de collecte – date limite.

Référence : arrêté du 9 septembre 2010 relatif à la collecte et à la transmission des informations nécessaires à l'établissement de la statistique annuelle des établissements de santé
NOR : SASE1030799A publié au *Bulletin officiel* du ministère du 15 octobre 2010.

Annexes :

Annexe I. – Note détaillant les modifications de la SAE 2012.

Annexe II. – Bordereaux de la SAE 2012.

La ministre des affaires sociales et de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé et aux établissements du champ sanitaire.

Objectifs

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ;
- caractériser l'activité réalisée par type d'activité ou discipline d'équipement ;
- recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Elle permet ainsi :

- une cartographie fine des établissements de santé ;
- une analyse de l'activité mise en regard des moyens ;
- la production d'indicateurs pour le suivi des politiques nationales et régionales ;
- l'alimentation de tableaux de bord, d'indicateurs de suivi des ARS, du site PLATINES, etc.

Champ

La SAE concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins donnée (1). Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

(1) Les activités de soins suivantes : assistance médicale à la procréation (AMP), transplantation et prélèvements d'organes, font l'objet de recueils d'information distincts et ne sont donc pas concernées.

Contenu de la SAE

Les données recueillies auprès des établissements de santé dans le cadre de l'enquête SAE portent principalement sur :

- les évolutions juridiques des structures ;
- les modes de coopération interhospitalière, avec des médecins et autres professionnels de santé non hospitaliers, et avec des services sociaux et médico-sociaux ;
- des indicateurs de suivi des politiques nationales ;
- les capacités d'accueil par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'activité réalisée par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'équipement, l'activité et le personnel du plateau technique ;
- les interruptions volontaires de grossesse ;
- l'équipement, l'activité et le personnel de chaque activité de soins soumise à autorisation ;
- les effectifs, qu'il s'agisse des personnels médicaux salariés ou libéraux, des internes ou des faisant fonction d'internes et des étudiants en diplômes interuniversitaires de spécialité, des sages-femmes et des personnels non médicaux, des emplois aidés.

Vous trouverez en annexe les bordereaux de la SAE 2012 ainsi qu'une note détaillant les modifications de la SAE 2012 par rapport à la campagne 2011.

Procédure d'enquête

La SAE est collectée par Internet (1), depuis 2000, *via* un site dédié : <https://www.sae-collecte.sante.gouv.fr>.

Une hotline, assurée par la société IPSOS Observer, est à disposition des établissements dès le début de la collecte pour les assister. Les deux interlocuteurs de la hotline sont joignables du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 h 30, tél. : 01-41-98-97-97 ; e-mail : hotlinesae@ipsos.com.

Les établissements de santé peuvent également contacter, pour toute question relative au remplissage de l'enquête, le correspondant SAE de leur région.

Les données renseignées par les établissements font l'objet d'un contrôle qualité et d'une validation effectués par le réseau des ARS et/ou par une société de service à partir de spécifications données par la DREES. Cette validation se fera au fil de l'eau à partir du moment où l'établissement a validé son questionnaire. Elle se déroulera jusque mi-juin 2013 et pourra donner lieu à une demande de compléments d'informations auprès de l'établissement.

Calendrier

Le matériel de collecte (questionnaire personnalisé conforme à celui figurant en annexe, aide au remplissage, cahier des nomenclatures et manuel d'utilisation du site) sera envoyé aux établissements de santé durant la seconde quinzaine de janvier 2013.

Le site Internet de collecte de la SAE 2012 ouvrira le 31 janvier 2013.

La réponse des établissements à l'enquête SAE est attendue à des dates différentes en fonction de leur statut et de leur activité :

- les établissements de l'assistance publique (AP-HP, Hospices civils de Lyon et l'AP-HM), du service de santé des armées, les CHRU et les établissements publics multisites (groupes 02 et 04 de la SAE), les établissements privés de soins de courte durée, les entités juridiques de radiothérapie et les GCS doivent répondre avant le 11 avril 2013 (à minuit, heure métropolitaine) ;
- les autres établissements doivent fournir leur réponse avant le 21 mars 2013 (à minuit, heure métropolitaine).

Le respect de ce calendrier est essentiel pour garantir une mise à disposition des données la plus rapide possible. Par conséquent, les réponses tardives ne pourront être prises en compte.

La date limite de réponse propre à chaque établissement sera communiquée *via* un courrier personnalisé, envoyé en même temps que le matériel de collecte. Seront également communiqués dans ce courrier les codes d'accès personnalisés au site Internet de collecte.

Diffusion des données

Une fois la collecte terminée et les données validées, la SAE est diffusée *via* le site Internet de diffusion suivant : <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques,*

F. VON LENNEP

(1) Les établissements ont toujours la possibilité de répondre par papier, mais ce mode de recueil n'est utilisé que par une fraction minime d'entre eux (moins de 3 % des établissements).

ANNEXE I

NOTE DÉTAILLANT LES MODIFICATIONS DE LA SAE 2012

Pour la campagne 2012, le questionnaire de la SAE varie peu. De nouvelles questions sont introduites dans le bordereau Q13-Urgences dans les parties urgences générales, SMUR et SAMU.

Dans le bordereau ID1, tous les établissements privés devront préciser leur statut d'ESPIC.

Pour s'adapter à la législation, le pavé « mode légal de soins » dans le bordereau Q09 de psychiatrie est modifié.

Le personnel demandé est celui travaillant dans les établissements sanitaires. Les colonnes concernant les disciplines sociales et médico-sociales et les disciplines de formation sanitaires et sociales sont supprimées dans les bordereaux Q21 et Q24.

Les indicateurs du bordereau Q18-Soins de suite et réadaptation doivent être ventilés selon la spécialisation.

Modifications et simplifications de bordereaux

Bordereau ID1. – Identification de l'entité interrogée

Remplacement des deux questions sur le statut PSPH par des questions sur la qualité d'ESPIC.
Case A19B obligatoire pour les établissements privés (de type radioliste).

Bordereau Q08. – Médecine (page 2)

Pavé D. – Accidents vasculaires cérébraux (AVC)

Dans le tableau de personnel intervenant dans l'UNV :

Ajout d'une ligne « dont neurologues à compétence neuro-vasculaire » :

Création des cases A51, B51, E51 et F51 de type numérique (0 décimale pour A, E et F, 2 décimales pour B).

Bordereau Q09. – Psychiatrie (page 2)

Pavé Mode légal de soins

Remplacement du tableau :

Création des cases I37 à I43, J37 à J43, K37 à K43, L37 à L43, L37 à M43 de type numérique (0 décimale).

La case J37 n'est pas saisissable.

Suppression des cases I21 à I25, J21 à J25, K21 à K25.

Bordereau Q13. – Médecine d'urgence (pages 1, 2 et 3)

Page 1 :

Pavé B. – Structure des urgences générales

Ajout de deux questions : « Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ? », et : « Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par : IAO/MAO ».

Création des cases A73 de type booléen (oui/non) et A74 de type radio-liste.

Ajout de deux questions : « Existe-t-il un suivi des temps d'attente et de passage ? », et : « Le service a-t-il mis en place une revue de mortalité et de morbidité (RMM) ? ».

Création des cases A75 et A76 de type booléen (oui/non).

Pavé C. – Structure des urgences pédiatriques

Ajout de deux questions : « Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ? », et : « Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par : IAO/MAO ».

Création des cases A77 de type booléen (oui/non) et A78 de type radio-liste.

Ajout de deux questions : « Existe-t-il un suivi des temps d'attente et de passage ? », et : « Le service a-t-il mis en place une revue de mortalité et de morbidité (RMM) ? ».

Création des cases A79 et A80 de type booléen (oui/non).

Page 2 :

Pavé D. – SMUR général

Ajout d'une case : « Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre pour les ambulanciers (ou faisant fonction) ».

Création d'une case A81 de type numérique entier.

Pavé E. – SMUR pédiatrique

Ajout d'une case : « Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre pour les ambulanciers (ou faisant fonction) ».

Création d'une case A82 de type numérique entier.

Page 3 :

Pavé F. – SAMU – Régulation

Ajout de deux questions : « Nombre d'appels décrochés en moins d'une minute » et : « Dont nombre de DRM réalisés par des médecins libéraux rémunérés par l'assurance maladie ».

Création des cases A83 et B44 de type numérique entier.

Bordereau Q18. – Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement)

Les lignes « total adulte » (ligne 1) et « total enfant » (ligne 2) deviennent des sommes automatiques des lignes remplies en dessous par spécialité.

Bordereau Q21. – Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement

Suppression des colonnes concernant les disciplines sociales et médico-sociales et les disciplines de formation sanitaires et sociales.

Suppression des colonnes H et I.

Bordereau Q24. – Sages-femmes et personnels non médicaux par groupe de disciplines d'équipement

Suppression des colonnes concernant les disciplines sociales et médico-sociales et les disciplines de formation sanitaires et sociales.

Suppression des colonnes M et N.

Fiche de synthèse

La case L2 (activités externes pour la chirurgie) est dégrisée.

Modifications de libellés dans les bordereaux existants

Ces modifications ne changent pas la numérotation des cases par rapport à la SAE 2011. Elles visent uniquement à clarifier ou éventuellement compléter certains libellés.

Bordereau ID2. – Complément d'identification

Modification du libellé de la question pour le pavé « Déclaration annuelle de données sociales (DADS) » : « Déclaration annuelle de données sociales 2012 » au lieu de « Déclaration annuelle de données sociales 2011 ».

Bordereau Q03A. – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)

Modification du libellé de la ligne 8 : « Radiologie dont mammographie (3) » au lieu de « Radiologie dont mammographie ». La mention (3) fait référence aux salles dédiées.

Bordereau Q03C. – Plateau technique de l'établissement (personnel)

Modification du libellé du titre du dernier tableau (ligne 21 et 22) : « Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation) » au lieu de « Rééducation fonctionnelle ».

Bordereau Q13. – Médecine d'urgence (pages 1 et 3)

Page 1 :

Pavé B. – Structure des urgences générales

Modification du titre du tableau sur les passages suivis d'hospitalisation : « Passages suivis d'une hospitalisation complète (hors UHCD) au mois d'octobre », au lieu de : « Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre ».

Modification du libellé de la case C5 « Nombre de journées-lits exploitables sur l'année », au lieu de : « Nombre de journées-lits ».

Pavé C. – Structure des urgences pédiatriques

Modification du titre du tableau sur les passages suivis d'hospitalisation : « Passages suivis d'une hospitalisation complète (hors UHCD) au mois d'octobre », au lieu de : « Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre ».

Modification du libellé de la case C12 « Nombre de journées-lits exploitables sur l'année », au lieu de : « Nombre de journées-lits ».

Page 3 :

Pavé F. – SAMU – Régulation

Modification du libellé de la case A71 : « Médecins régulateurs libéraux rémunérés par l'assurance maladie », au lieu de : « Médecins régulateurs généralistes ».

Modification du libellé de la case A72 : « ARM (assistant de régulation médicale) », au lieu de : « PARM (permanencier auxiliaire de régulation médicale) ».

*Bordereau Q20A. – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes)
Public : effectif et ETP*

Modification du titre du bordereau.

*Bordereau Q20B. – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes)
Privé : effectif et ETP*

Modification du titre du bordereau.

*Bordereau Q21. – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes)
par groupe de disciplines d'équipement*

Modification du titre du bordereau.

*Bordereau Q23. – Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires
rémunérés en décembre : effectif et ETP*

Modification du titre du bordereau.

Modification du libellé de la ligne 2 « Directeurs d'écoles paramédicales et des soins non infirmiers », au lieu de : « Directeurs d'écoles paramédicales ».

Modification du libellé de la ligne 3 « Secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs », au lieu de : « Secrétaires médicaux ».

*Bordereau Q24. – Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires
rémunérés en décembre par groupes de disciplines d'équipement (ETP)*

Modification du titre du bordereau.

Modification du libellé de la ligne 3 « Directeurs d'écoles paramédicales et des soins non infirmiers », au lieu de : « Directeurs d'écoles paramédicales ».

Modification du libellé de la colonne P « Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé) », au lieu de : « Total entité interrogée » (calculé).

ANNEXE II

BORDEREAUX DE LA SAE 2012

Liste des bordereaux SAE par type d'entité ou d'établissement

Questionnaires à remplir pour :	
Entité juridique publique sans établissement géographique enquêté directement :	EJ_P
Entité juridique publique avec établissement géographique enquêté directement :	EJ_PC
Etablissement géographique public (champ complémentaire) :	ET_PC
Etablissement privé hors dialyse :	ET_V
Entité juridique privée de dialyse :	EJ_D
Etablissement de dialyse :	ET_D
Entité juridique GCS :	EJ_GCS
Etablissement GCS :	ET_GCS

Cf. présentation générale pour plus de précisions.

	EJ publique sans établis.	EJ publique avec établis		Etabl. Privé	EJ de dialyse		EJ GCS		
	EJ_P	EJ_PC	ET_PC	ET_V	EJ_D	ET_D	EJ_GCS	ET_GCS	
Identification , structure, organisation et évolution									
ID1 - Identification de l'entité interrogée	X	X	X	X	X	X	X	X	
ID2 - complément d'identification	X	X	X	X	X	X	X	X	
ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse - GCS)		X			X		X		
STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)				X*					
ORG - Organisation et coopération	X	X	X	X	X	X	X	X	
PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (2 pages)	X	X	AP+SSA	X	X		X		
Equipements et activité									
Q01 - Capacités d'accueil par grandes disciplines	X	X	X	X			X	X	
Q02A - Activité réalisée par grandes disciplines	X	X	X	X			X	X	
Q02C - Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)	X	X		X		X	X		
Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)	X	X	X	X		X	X		
Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)	X	X	X	X		X	X		
Q03C - Plateau technique de l'établissement (personnel)	X	X	X	X		X	X		
Q03D - Pharmacie et stérilisation	X	X	X	X		X	X		
Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse	X		X	X			X		
Activités de soins soumises à autorisation									
Q08 - Médecine (2 pages)	X		X	X					X
Q09 - Psychiatrie (2 pages)	X	X	X	X					X
Q10 - Traitement des grands brûlés	X		X	X					X
Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie	X		X	X					X
Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle	X		X	X					X
Q13 - Médecine d'urgence (3 pages)	X		X	X					X
Q14A - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)	X		X	X					X
Q14B - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (adultes)	X		X	X					X
Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie	X		X	X					X
Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie	X		X	X					X
Q16 - Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	X		X	X					X
Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	X	X	X	X	X	X			X
Q18 - Soins de suite et réadaptation (activité et équipement) (2 pages)	X	X	X	X					X
Q18B1 - Soins de suite et réadaptation (personnel)	X	X	X	X					X
Effectifs et équivalent temps plein des personnels médicaux et non médicaux									
Q20A - Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - public : effectif et ETP (pages1,2,3)	X	X	X				X	X	
Q20B - Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - privé : effectif et ETP (pages1,2,3)				X	X		X	X	
Q21 - Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) par groupe de disciplines d'équipement	X	X		X	X		X		
Q22 - Internes et faisant fonction d'internes	X	X		X	X		X		
Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires rémunérés en décembre : effectif et ETP (pages 1 et 2)	X	X	X	X	X		X	X	
Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires rémunérés en décembre par groupes de disciplines d'équipement (ETP)	X	X		X	X		X		
Q25 - Emplois aidés	X	X		X	X		X		
Q26 - Sages femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux	X	X	X	X	X		X	X	

AP : AP-HP, HCL, AP-M

(*) : pour les EJ ou ET de psychiatrie et de radiothérapie (groupes 05, 08 et 15)

ID1 – Identification de l'entité interrogée

Identification de l'entité interrogée Téléphone : A0

N° FINESS de l'entité interrogée : N° Siren ou N° Siret : N° FINESS de l'Entité juridique :

A1 Entité juridique Etablissement

B1 C1 D1

Raison sociale de l'entité interrogée : A2

Complément de raison sociale : A3

Complément de distribution : A4

Adresse

N° Voie Type voie Nom de la voie :

A5 B5 C5

Lieu-dit ou Boîte Postale : A6

Code postal : Libellé commune :

A7 B7

Commune INSEE A8 B8

Département A9 B9

Région A10 B10

Statut juridique A12 B12

Catégorie A13 B13

L'entité juridique de rattachement de l'établissement a-t-elle changé par rapport à la précédente enquête ? A14 oui non

Si oui, indiquer le FINESS de l'entité juridique précédente : A15

Réservé aux établissements privés

L'entité juridique de rattachement de l'établissement interrogé est-elle filiale d'un groupe ? (A16) oui non

Si oui, Numéro SIREN de la tête de groupe : A17

Raison sociale : A18

<p>A19</p> <p>Qualité d'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif)</p> <p><input type="radio"/> ESPIC (non lucratif)</p> <p><input type="radio"/> non ESPIC (non lucratif)</p> <p><input type="radio"/> non concerné</p>	<p>A20</p> <p>Mode de fixation de tarif</p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	<p>A21</p> <p>Convention collective de rattachement des personnels non médicaux</p> <p><input type="radio"/> 31 octobre 1951 (FEHAP)</p> <p><input type="radio"/> 29 juin 1998 (FNCLCC)</p> <p><input type="radio"/> Croix-Rouge (1986)</p> <p><input type="radio"/> 8 février 1957 (UCANSS)</p> <p><input type="radio"/> 18 avril 2002 (FHP)</p> <p><input type="radio"/> 26 février 1987 (MGEN)</p> <p><input type="radio"/> 12 juin 1975 (FNEMEA)</p> <p><input type="radio"/> Autres</p> <p><input type="radio"/> Sans</p>
<p>Veuillez confirmer votre statut ESPIC dans la case ci-dessous :</p>		
<p>A19B</p> <p>Qualité d'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif)</p> <p><input type="radio"/> ESPIC (non lucratif)</p> <p><input checked="" type="radio"/> non ESPIC (non lucratif)</p> <p><input type="radio"/> non concerné</p>	<p>A20B</p> <p>Mode de fixation de tarif (hors MCO)</p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	

ID2 – Complément d'identification

Autres structures installées dans l'établissement et dont les actes concernent les patients hospitalisés
(N° FINESS à renseigner s'il existe)

N° FINESS : A1 Raison sociale : B1

N° FINESS : A2 Raison sociale : B2

N° FINESS : A3 Raison sociale : B3

N° FINESS : A4 Raison sociale : B4

N° FINESS : A5 Raison sociale : B5

N° FINESS : A6 Raison sociale : B6

N° FINESS : A7 Raison sociale : B7

Responsable SAE

A8 M.
 Mme
 Melle

Nom
B8

n° téléphone : A9 N° de poste : B9

n° Fax : A10

e_mail : A11

Modification de l'entité juridique

Y-a-t-il eu, pendant l'exercice, une modification de l'entité juridique, par rapport à l'exercice précédent ?

A12 oui non

- Si oui, quel est le type d'opération à l'origine de la modification ?

création A13

fusion A14

scission A15

- Indiquer les FINESS des établissements concernés (remplissage en ligne)

pour une fusion A16 B10 C5

pour une scission A17 B11 C6

Déclaration annuelle de données sociales (DADS)

Lors de votre déclaration annuelle de données sociales 2012, quel(s) identifiant(s) avez-vous utilisé(s) ?

N° Siren : C1

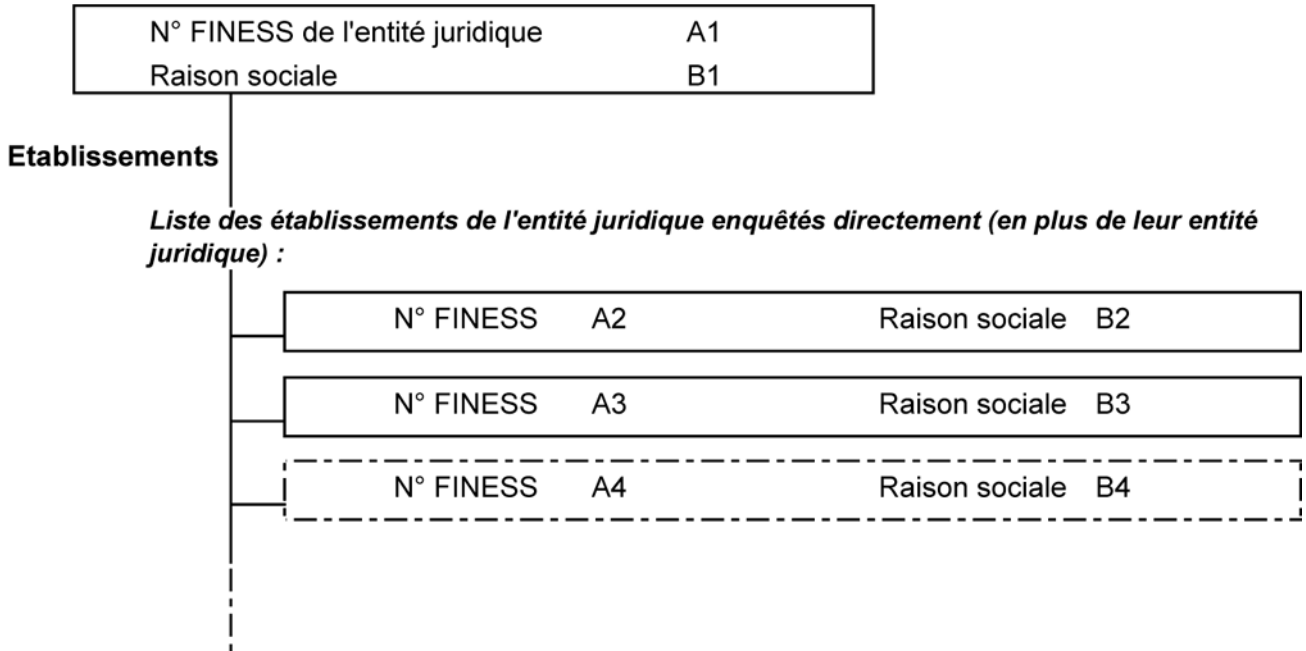
N° Siret : C2

N° Siret : C3

N° Siret : C4

Avez-vous utilisé plus de 3 numéros Siret? D1 oui non

ST – Structure de l’interrogation (MCO-dialyse-GCS)



STB – Structure de l’interrogation (psychiatrie-radiothérapie)

N° FINESS de l'entité juridique ou de l'établissement interrogé(e)	A1
Raison sociale	B1

Etablissements

Liste des établissements dont l'activité doit être incluse dans la réponse de l'entité juridique ou de l'établissement enquêté(e) :

N° FINESS	A2	Raison sociale	B2
-----------	----	----------------	----

N° FINESS	A3	Raison sociale	B3
-----------	----	----------------	----

N° FINESS	A4	Raison sociale	B4
-----------	----	----------------	----

⋮

ORG – organisation et coopération

1 - Organisation des services logistiques

Situation en décembre de l'année

	(*)	Réalisé en interne		Participe à un SIH		Sous-traité à l'extérieur		Prestataire pour l'extérieur		Autre	
		A		B		C		D		E	
Restauration (ou distribution des repas)	1	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Blanchisserie	2	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nettoyage	3	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Informatique	4	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

(*) cocher, plusieurs réponses possibles pour chaque fonction

2 - Modalités de coopération

- Accord d'association entre établissements publics et privés (L 6161-8) :

Accord 1 :	Thème ⁽¹⁾	B15	<input type="checkbox"/>
Accord 2 :	Thème ⁽¹⁾	B16	<input type="checkbox"/>
Accord 3 :	Thème ⁽¹⁾	B17	<input type="checkbox"/>

- Fédération médicale inter-hospitalière : Nombre de fédérations : A16

(1) inscrire le thème principal; voir l'aide au remplissage (liste de codes)

3 - Groupement de coopération sanitaire (GCS)

Votre (vos) établissement(s) apparten(en)t-il(s) juridiquement à un (plusieurs) GCS pour les activités de soins ?

A18 oui non

Indiquer les FINESS de l'EJ-GCS puis des autres établissements du GCS
(remplissage en ligne)

		A		B	C	D	E	F
		EJ-GCS		ET1	ET2	ET3	ET4	ET5
GCS 1	19	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GCS 2	20	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GCS 3	21	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GCS 4	22	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GCS 5	23	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sinon, êtes-vous situé sur un même site géographique qu'un établissement relevant d'un GCS ?

A24 oui non

PN – Suivi des politiques nationales et missions de service public (page1/2)

1. Procédure de recueil de la satisfaction des patients

Nombre de patients interrogés sur leur satisfaction (questionnaires ou interviews) :	A1
Nombre de patients (ou familles) vus par le médiateur médecin ou non médecin :	A2

2. Information médicale

Personnel non médical affecté au département d'information médicale (en ETP) :	A11
Médecins (hors internes) intervenant au DIM (en ETP) :	A12
Le traitement des données du PMSI est-il réalisé à l'extérieur de l'établissement ?	A72 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Organisation du codage et de la saisie	
L'organisation en place ou prévue PMSI-MCO <input type="checkbox"/> A73 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	PMSI-SSR <input type="checkbox"/> A75 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
est-elle de type décentralisée dans les services de soins ? PMSI-HAD <input type="checkbox"/> A74 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	RIM-P <input type="checkbox"/> A76 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

3. Lutte contre les infections nosocomiales (inclure les unités dites d'hygiène hospitalière)

Personnel dont l'activité est spécifiquement consacrée à la lutte contre les infections nosocomiales :	
Personnel non médical (en ETP) :	A13
Médecins et Pharmaciens hors internes (en ETP) :	A30
Nombre d'heures de formation suivies par le personnel médical, pharmaceutique et non médical dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales :	A77
Nombre d'antibiotiques (molécules) gérés en prescription, dispensation à délivrance nominative :	A15

4. Lutte contre la douleur chronique et développement des soins palliatifs

Dans l'année, nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble du personnel médical et non médical de l'établissement dans le cadre de la lutte contre la douleur et des soins palliatifs :	A16
4.1 Lutte contre la douleur chronique	
L'établissement dispose-t-il d'une structure de prise en charge de la douleur chronique identifiée par l'ARS ?	A32 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
[si oui] La structure, est-elle identifiée comme :	A3 <input type="radio"/> Centre <input type="radio"/> Unité <input type="radio"/> Consultation
Nombre de consultations externes de prise en charge de la douleur chronique réalisées dans cette structure :	A86
Nombre de nouveaux patients pris en charge dans cette structure dans l'année :	A33
4.2 Développement des soins palliatifs	
Existe-t-il une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP*) au sein de l'établissement ?	A19 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre total d'interventions * physiques de l'EMSP :	A78
<i>Dont : - au sein d'établissements sanitaires (y compris USLD) :</i>	A79
<i>- au sein d'établissements médico-sociaux (y compris EHPAD) :</i>	A80
<i>- au domicile des patients :</i>	A81
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année :	A21
Si non, si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile de soins palliatifs, est-il conventionné avec l'EMSP d'un autre établissement de santé ?	A20 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien de fois cette EMSP est-elle intervenue (avec déplacement physique) dans l'année, auprès des patients de l'établissement ?	A82
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année dans l'établissement	A4
Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP*) au sein de l'établissement ?	A22 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Classification de l'USP	A83 <input type="radio"/> MCO <input type="radio"/> SSR <input type="radio"/> Autres
- Nombre de lits de au sein de l'USP :	A23
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans l'unité, dans l'année :	A36
Existe-t-il des lits identifiés soins palliatifs (LISP) au sein des services de soins ?	A37 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Nombre de lits LISP (hors Unité de Soins Palliatifs) :	A38
<i>Dont : nombre de LISP dans des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)</i>	A84
<i>nombre de LISP dans des services pédiatriques</i>	A85
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans ces lits (LISP) dans l'année :	A39

*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

5. Accueil des personnes en situation de précarité (Etablissements publics et PSPH)

Avez-vous une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement ? Si oui, combien ? *	A27
---	-----

*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

**PN – Suivi des politiques nationales
et missions de service public (page 2/2)**

6. Mission particulière au titre de la prise en charge sanitaire des personnes détenues

L'établissement hospitalier a-t-il une unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA)* ?	A40 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de consultations psychiatriques réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	A5
Nombre de consultations somatiques* réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	A41
- Nombre de patients (file active*) :	A42
L'établissement hospitalier a-t-il, dans un service de soins somatiques, une ou plusieurs chambres sécurisées* pour l'hospitalisation des personnes détenues ?	A43 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ?	A44 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement a-t-il un service médico-psychologique régional (SMPR) ?	A45 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

7 - Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Avez-vous un centre mémoire de ressources et de recherche ?	A46 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, file active pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	A47
nombre de nouveaux patients pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	A48
file active pour l'activité de recours :	A49
nombre de nouveaux patients pour l'activité de recours :	A50

Avez-vous une consultation mémoire (CM) dans votre ou vos établissement(s) ?	A51 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
---	--

Si oui, combien avez-vous de consultations mémoire ?	A52
La consultation est-elle labellisée ?	B53 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de labellisation* :	A53

Pour les consultations labellisées : * format (jj/mm/aaaa)

File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	A54
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	A55
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	A56 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Pour les consultations NON labellisées :

File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	A57
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	A58
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	A59 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	60				
dont gériatres		61				
dont neurologues	1120	62				
Personnel non médical		63				

Disposez-vous d'une unité cognitivo-comportementale identifiée en SSR ?	A64 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre de lits identifiés :	A65
nombre d'admissions :	A66
nombre de journées réalisées :	A67

8 - Prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC-EPR)

L'établissement dispose-t-il d'une unité de soins dédiée pour personnes en EVC-EPR ?	A68 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits de l'unité :	A69
Nombre de nouveaux patients entrés dans l'unité, dans l'année :	A70
Cette unité est-elle adossée à un service de SSR ?	A71 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Q01 – Capacités d'accueil par grandes disciplines
(pour toutes les entités interrogées :
entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre de lits ou de places ou de journées exploitables code discipline	Médecine	Chirurgie	Gynécologie Obstétrique	Total MCO (champ calculé)	Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (champ calculé)
	2110	2120	2130	2100	Psychiatrie générale	Psychiatrie infanto-juvénile	2200	2400	2500	2600	2000
	A	B	C	D	P	Q	M	N	K	L	O

Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)

Hosp. complète	Lits	6										
	Journées exploitables	8										

Alternatives à l'hospitalisation complète

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	Places	5										
Hosp. jour	Places	7										
Hosp. nuit	Places	9										
HAD	Places	11										

**Q02A – Activité réalisée par grandes disciplines
(pour toutes les entités interrogées :
entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre d'entrées, venues, journées, consultations et séances code discipline	Médecine	Chirurgie	Gynécologie Obstétrique	Total MCO (champ calculé)	Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (champ calculé)
	2110	2120	2130	2100	Psychiatrie générale	Psychiatrie infanto- juvénile	2200	2400	2500	2600	2000
	A	B	C	D	P	Q	M	N	K	L	O

Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)

Hosp. complète	journées	2									
	entrées totales	5									

Alternatives à l'hospitalisation complète et de semaine : nombre de venues, séances ou journées de prise en charge

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	7										
Hospitalisation de jour (hors séances*)	8										
Hospitalisation de nuit	9										
Hospitalisation à domicile en journées	11										

* les séances de chimiothérapie, de radiothérapie et d'hémodialyse sont à renseigner uniquement dans les bordereaux spécifiques. Les séances de transfusion sanguine ne sont plus demandées.

Activités externes

Consultations, soins externes (médecins et sages femmes)	12										
Activités du personnel non médical (soins techniques et consultations)	15										
Consultations dentaires et soins dentaires	13										

Le nombre de passages dans l'accueil des urgences est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.

Q02C – Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)

			Hébergement pour personnes âgées				Total hébergement pour personnes âgées (champ calculé)	Autres disciplines sociales et médico-sociales	Total disciplines sociales et médico-sociales (champ calculé)
			Section de cure médicale ou EHPAD non sanitaire	Hébergement en chambres	Hébergement en logements-foyers	Hébergement temporaire pour personnes âgées			
			311A	311B	311C	3120			
			A	B	C	D			
			F	E	G				
Hébergement complet ou de semaine (TA 11, 17)	Nombre de lits	1							
	Nombre de journées réalisées	2							
	Nombre d'entrées totales	3							
Traitements et cures ambulatoires (TA 19)	Nombre de séances	4							
Consultations, soins externes (TA 07)	Nombre de consultations	5							
Autres types d'activité (TA 12 à 16, 18 et 25)	Nombre de lits ou places	6							
	Journées réalisées	7							

Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)

Equipements et activité du plateau technique	Nombre d'équipements présents dans l'établissement	accessibles à d'autres	Ouverture globale hebdomadaire (hors astreinte) en octobre (heures)	Activité réalisée pour l'entité (2)	Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (2)	Nombre d'exams radio. Interv. Thérapeutique	Nombre d'exams réalisés après 20h et avant 8h	Délai moyen d'attente en OCTOBRE	
				Nombre d'exams	Nombre d'exams			hospitalisés (en jours)	externes (en jours)
	O	P	D	E	H	K	L	M	N
Imagerie									
Scanner (1)	1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
IRM (1)	2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Caméras à scintillation (1)	3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
TEP / CDÉT (1)	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Lithotripteur	5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Radiologie dont mammographie (3)	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Radiologie vasculaire (sans coronarographie) (3)	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Cardiologie									
Hémodynamique ou d'électro-physiologie avec amplificateur de luminance (3)	10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Coronarographie (3)	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
(1) Equipement matériel lourd soumis à autorisation									
(2) Le terme "entité" s'entend comme l'entité juridique pour les établissements publics et comme l'établissement géographique pour les établissements privés									
(3) Salles dédiées									
Sites anesthésiques et blocs opératoires	Nombre de salles dans l'établissement	Accessibles à d'autres	Ouverture globale hebdomadaire (hors astreinte) en octobre (heures)	Activité réalisée sous anesthésie	Activité réalisée sans anesthésie	Nombre total d'interventions	Nombre de consultations préanesthésiques externes	Nombre d'interventions après 20 h et avant 8 h	Prélèvements d'organe Nombre de sujets prélevés
				Nombre d'interventions	Nombre d'interventions				
	O	P	C	D	G	I	J	K	L
Salles destinées aux actes sous anesthésie* (4)	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
dont salles d'intervention chirurgicale	14	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
dont salles d'imagerie	15	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Sites anesthésiques (5)	16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Salles de surveillance post interventionnelles	17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Postes de réveil	18								
(4) Salle d'endoscopie, de radiologie interventionnelle, de curi-thérapie ou d'intervention chirurgicale, etc...									
(5) Lieu géographique regroupant une ou plusieurs salles où des actes anesthésiques sont effectués ; par exemple, un bloc opératoire de deux salles = un site									

* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

Q03B – Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)

Fonctions médico-techniques : biologie médicale et anatomopathologie

		Nombre de B ⁽¹⁾ produits par et pour l'établissement		Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre de B (1) produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
		lors de consultations externes	sur malades hospitalisés ⁽²⁾		
		A	B	C	D
Biochimie (dont l'immunoanalyse)	7				
Microbiologie (dont parasitologie, virologie, bactériologie et sérologies infectieuses et mycologie)	8				
Hématologie (immunohématologie, immunologie cellulaire et hémostase)	9				
Laboratoires spécialisés autres (dont génétique, toxicologie,...)	10				
Laboratoires polyvalents	11				

(1) Le recueil ne porte pas sur les BHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

Les cotations doivent être conformes à la NAMM pour l'ensemble du tableau

Ne pas coder les analyses de l'environnement (eau, air et surfaces)

		Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) ⁽¹⁾ produits par et pour l'établissement		Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) ⁽¹⁾ produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) ⁽¹⁾ produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
		lors de consultations externes	sur malades hospitalisés ⁽²⁾		
		A	B	C	D
Anatomo-pathologie	5				

(1) Le recueil ne porte pas sur les PHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

Le décompte change à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes (CCAM) et non d'additionner les coefficients

Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation)

		Nombre d'interventions pour des patients en hospitalisation complète en soins de courte durée	Nombre de lettres-clés correspondantes (AMC ou AMK)*
		A	B
Masseurs kinésithérapeutes	6		

*Il s'agit d'additionner les coefficients

Q03C – Plateau technique (personnel)

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Secteur imagerie								
Médecins d'imagerie	1000	1						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Blocs et activité anesthésique								
Anesthésistes-réanimateurs	1030	2						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Explorations fonctionnelles								
Médecins	1000	3						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

* MAD : Mis à disposition

Secteur imagerie	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Pers. d'encadrement du médico-tech.	4130	5						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	6						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres pers. du service d'imagerie		7						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Blocs et activité anesthésique								
Pers. d'encadrement	2100	8						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers anesthésistes	2310	9						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers de bloc opératoire	2320	10						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	11						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels des blocs et services anesthésiques		12						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Explorations fonctionnelles								
	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Infirmiers non spécialisés et autres personnels	n.s.	13						
Biologie et Médecine de laboratoire								
Personnels d'encadrement (tous laboratoires)	411A	14						
Laboratoires d'anatomo-pathologie								
Techniciens de laboratoires	411B	15						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		16						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Laboratoires spécialisés (biochimie, microbiologie, immuno-hématologie)								
Techniciens de laboratoires	411B	17						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		18						
Autres spécialités et laboratoires indifférenciés								
Techniciens de laboratoires	411B	19						
Autres personnels laboratoires et biologie		20						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation)								
Masseurs kinésithérapeutes	2130, 2410	21						
Autres personnels de rééducation		22						

Q03D – Pharmacie et stérilisation

ORGANISATION AVEC L'EXTERIEUR

La PUI fonctionne-t-elle dans le cadre d'un groupement (hors groupement d'achat)?

A24 oui non

Si oui, s'agit-il de :

A25 Groupement de Coopération Sanitaire
 Communauté Hospitalière de Territoire
 Autre

La PUI sous traite-t-elle des activités (donneur d'ordre) ou au contraire les réalise-t-elle pour d'autres (sous-traitant) ?

	Contrôle	Préparations	Achats	Stérilisation	Autres activités pharma.
	A	B	C	D	E
Donneur d'ordre d'activités	26 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Sous-traitant d'activités	27 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

DELIVRANCE hors rétrocession

La PUI dispose-t-elle d'un automate de délivrance nominative ?

A28 oui non

L'établissement bénéficie-t-il d'une informatisation de la prescription jusqu'à l'administration ?

A29 oui non

Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique des ordonnances :

A30

Nombre de lits bénéficiant d'une délivrance nominative :

A31

Nombre de lignes de délivrance nominative de produits de santé (dispositifs médicaux et médicaments y compris médicaments sous ATU et médicaments en essais cliniques)

A32

dont : 1) nombre de lignes de produits avec analyse de l'ordonnance

A33

2) nombre de lignes de produits sans analyse de l'ordonnance

A34

3) nombre de lignes de produits (médicaments et Dispositif Médical) avec traçabilité

A4

Nombre d'ordonnances complètes analysées et validées par un pharmacien

A5

A défaut : Nombre de lignes d'ordonnance complètes analysées et validées par un pharmacien

A35

PHARMACOTECHNIE

Existe-t-il une ou plusieurs unités centralisées de :

* préparation des médicaments anticancéreux sous responsabilité pharmaceutique ?

A9 oui non

* préparation de nutrition parentérale sous responsabilité pharmaceutique ?

A10 oui non

* pour d'autres préparations injectables sous responsabilité pharmaceutique ?

A11 oui non

Nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières

A6

dont nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières de chimiothérapies anticancéreuses

A36

dont nombre d'unités de préparations de médicaments anticancéreux réalisées en unités centralisées sous responsabilité pharmaceutique

A12

dont nombre de préparations de médicaments anticancéreux destinées à d'autres établissements (la PUI est sous-traitante)

A14

Nombre d'unités de préparations magistrales ou hospitalières non stériles

A7

Nombre de doses conditionnées et surconditionnées, de façon unitaire

A8

Nombre de contrôles des matières premières, produits de santé, produits finis et gaz médicaux

A37

Nombre de conditionnement (sous plis et containers) comportant des plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A17

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A38

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les unités de soins

A39

Nombre d'unités de conditionnement textile conditionnés et stérilisés

A19

LOGISTIQUE DES PRODUITS DE SANTE

Nombre de lignes de produits de santé délivrés de façon globale

A1

Nombre de lignes de commande de produits de santé (tracés et non tracés) aux fournisseurs

A40

Nombre d'offres analysées et classées

A41

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?

A42 oui non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation ?

A43 oui non

La PUI bénéficie-t-elle d'un lavage automatisé des bacs et chariots ?

A44 oui non

La PUI assure-t-elle le transport de l'ensemble des produits relevant de la PUI (produits stérilisés, dispositifs médicaux et médicaments,...)

A50 oui
 non
 partiellement

PERSONNEL (disciplines d'équipement : 763, 824 (261N) et 023 (261P))

	Code	Effectif rémunéré	ETP	dont pers. MAD* (en ETP)	Existence d'une garde 24h/24
		A	B	C	I
Pharmaciens (internes exclus)	3050	21			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont pharmaciens dédiés à l'activité de stérilisation	-	46			-
dont pharmaciens dédiés aux préparations de chimiothérapie anticancéreuse	-	47			-
Cadres de santé et cadres admin.	2120, 2130	48			
Préparateurs en pharmacie, IDE et IBOD	4120, 2210, 2320	22			
Autres personnel technique et médico technique et de soins (hors préparateurs)	-	23			
Autres personnel administratif	-	49			

* MAD : Mis à disposition

Q04 – Interruptions médicales et volontaires de grossesse

Activité		Nombre		Délai moyen de prise en charge (en octobre)
IVG pratiquées avant 12 semaines de grossesse soit 14 semaines d'aménorrhée (14SA)	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation inférieure à 12 heures (forfait 1)	A1		
	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation supérieure à 12 heures (forfait 2)	A2		
	Dont : nombre de suppléments pour hospitalisations supérieures à 24 heures (forfait 3)	A3		
	IVG par mode médicamenteux	A4		
Nombre total d'IVG (calculé)	A6		B6	
Dont : nombre d'IVG avec recours à l'anesthésie	A7			
nombre d'IVG pratiquées les onzième (13SA) et douzième semaines de grossesse (14SA)	A16			
Nombre de demandes d'IVG non prises en charge	A17			
Nombre d'IVG réalisées par les médecins de ville conventionnés avec l'établissement	A18			
Interruptions médicales de grossesse	A5			

Personnels intervenant pour les IVG	Code SAE		salariés (effectif)	salariés (ETP)	libéraux exclusifs (effectif)	libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Médecins (hors anesthésistes)	sauf 1030	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		salariés (effectif)	salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Sages-femmes	2800	10				
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	11				
Aides soignants	2500	12				
Psychologues	2710	13				
Autres personnels		14				
Assistants de service social	3120	15				

Q08 – Médecine (page1/2)

A - GERIATRIE

1 - Existe t-il un service ou une unité de court séjour gériatrique dans l'établissement ?

A1 oui non

Nombre de lits	A2
Nombre d'entrées	A49

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	3				
dont gériatres		4				
Infirmiers	2210	5				
Aides-soignants	2510	6				
Ergothérapeutes	2460	7				
Masseurs kinésithérapeutes	2410	8				
Psychomotriciens	2470	9				
Assistants de service social	3120	10				

2 - Existe t-il une équipe mobile gériatrique dans l'établissement ?

A11 oui non

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	12				
Personnel non médical		13				

3 - Existe t-il un pôle d'évaluation gériatrique ?

A14 oui non

Le pavé sur les consultations mémoire se trouve dorénavant dans le bordereau PN

Q08 – Médecine (page2/2)

B - PEDIATRIE

Existe-t-il un service ou une unité de court séjour pédiatrique dans l'établissement ?

A24

Nombre de lits	A25	<input type="text"/>
Nombre d'entrées	A26	<input type="text"/>

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	27				
dont pédiatres	1140	28				
Infirmiers non spécialisés	2210	29				
Puéricultrices	2340	30				
Auxiliaires de puériculture	2530	31				
Masseurs kinésithérapeutes	2410	32				
Psychologues	2710	33				
Educateurs de jeunes enfants		34				

Existe-t-il un accueil pédiatrique spécifique aux urgences ?

A35

C - ONCOLOGIE

Existe-t-il un Comité de patients dans l'établissement ? :

A36

D - ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX (AVC)

Existe-t-il une unité neurovasculaire (UNV) dans l'établissement ?

A39

Nombre de lits de l'unité neuro-vasculaire	A41	<input type="text"/>
Nombre total d'entrées dans l'unité : soins intensifs en UNV + UNV hors soins intensifs	A42	<input type="text"/>
dont nombre d'entrées en soins intensifs en UNV	A50	<input type="text"/>
Existe-t-il une permanence médicale 24 h/24 pour la surveillance des AVC ?	A43	<input type="text"/>
Si non existe-t-il une astreinte médicale ?	A44	<input type="text"/>

Personnels intervenant dans l'UNV	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	45				
dont neurologues	1120	46				
dont neurologues à compétence neuro-vasculaire		51				
Personnel non médical		47				

Si l'établissement n'a pas d'UNV, fait-il partie de la filière régionale de prise en charge des AVC ?

A48

Q09 – Psychiatrie (page1/2)

Participation à la sectorisation psychiatrique :

A0 oui non

si oui : Nombre de secteurs de psychiatrie générale :

A1

Nombre de secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :

A2

Nombre de dispositifs intersectoriels formalisés :

A3

Interventions en milieu pénitentiaire :

A4 oui non

Nombre de conseils de secteur :

A5

CAPACITES D'ACCUEIL

		Prises en charge à temps complet					Prises en charge à temps partiel			
		Nombre de lits ou places installés								
		Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATT et ateliers thérapeutiques
	A	B	C	D	E	F	H	I	J	
Psychiatrie générale	6									
Psychiatrie infanto-juvénile	7									
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	8									
Total psychiatrie (calculé)	10									

(*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

ACTIVITE

		Prises en charge à temps complet					Prises en charge à temps partiel			
		Nombre de journées								
		Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie générale	11									
Psychiatrie infanto-juvénile	12									
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	13									
Total psychiatrie (calculé)	15									

(*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE

		CAPACITES		ACTIVITE				
		Nombre de structures		Nombre d'actes, soins et interventions :				
		CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	Structures ouvertes 5 jours ou plus par semaine	CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	à domicile ou en institution substitutive au domicile	en établissement social ou médico-social	en unité d'hospitalisation somatique (y compris services d'urgence)	en établissement médico-éducatif/PMI/en milieu scolaire
	A	C	E	F	G	H	I	
Psychiatrie générale	16							
Psychiatrie infanto-juvénile	17							
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	18							
Total psychiatrie (calculé)	20							

Q09 – Psychiatrie (page2/2)

FILE ACTIVE

Nombre de patients vus au moins une fois dans l'année	File active totale	File active exclusivement ambulatoire	File active hospitalisée à temps plein dans l'année	Personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an
	A	B	C	D
Psychiatrie générale	21			
Psychiatrie infanto-juvénile	22			
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	23			
Total file active (sans double compte)	25			

Mode légal de soins

	Nombre de patients	Nombre de mesures	Temps complet	
			Nombre de journées de prise en charge	
	I	J	K	
Soins psychiatriques libres	37			
Soins psychiatriques sur décision de représentation de l'Etat	38			
Article 706-135 du CPP et article L 3213-7 du CSP (personnes jugées pénalement irresponsables)	39			
Ordonnance Provisoire de Placement (OPP)	40			
Article D 398 du CPP (détenus)	41			
Soins psychiatriques à la demande d'un tiers, y compris en urgence	42			
Soins psychiatriques pour péril imminent	43			

PERSONNEL

	PERSONNELS MEDICAUX						PERSONNELS des SERVICES de SOINS				
	Psychiatres salariés (effectifs)	Psychiatres salariés (ETP)	Psychiatres libéraux (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (ETP)	Médecins non psychiatres libéraux (effectifs)	Infirmiers et cadres (ETP)	Aides-soignants (ETP)	Psychologues (ETP)	Personnels de rééducation (ETP)	Personnels éducatifs et sociaux (ETP)
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Total personnel établissement	27										
Psychiatrie générale	27										
Psychiatrie infanto-juvénile	28										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	29										
Total psychiatrie	31										
Personnel exerçant en unité d'hospitalisation temps plein	32										
Psychiatrie générale	32										
Psychiatrie infanto-juvénile	33										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	34										
Total psychiatrie	36										

Nombre d'ETP de psychiatres budgétés

- L'établissement participe-t-il à un réseau de santé mentale correspondant au cahier des charges ?
- L'établissement participe-t-il aux urgences de l'hôpital général (décret du 22 mai 2006)?
- Existe-t-il une équipe mobile spécialisée (circulaire 521 du 23/11/2005) ?
 - Si oui : est-ce une équipe mobile précaité ?
 - est-elle spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?
 - est-elle spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?
- Existe-t-il une unité spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?
- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?
- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des patients agités ou difficiles (UMD, UMAP, UPID) ?

A37

A38 oui non

A39 oui non

A40 oui non

A44 oui non

A45 oui non

A46 oui non

A41 oui non

A42 oui non

A43 oui non

Q10 – Traitement des grands brûlés

Équipement et plateau technique		Nombre de lits	Nombre d'admissions	Journées réalisées
		A	B	C
Unité de réanimation protégée pour les grands brûlés (individualisée)	1			
Unité de traitement pour patients ne nécessitant pas de réanimation	2			
Nombre d'entrants "monoséjours"			A8	

Activité liée au traitement des grands brûlés	Nombre	
	A	
Interventions chirurgicales (KC) (exemple : excisions étendues ou greffes)	3	
Soins réalisés sous anesthésie (Kare) (pour les malades hospitalisés)	4	
Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	5	
Consultations externes liées au traitement des brûlures	6	
Patients différents pris en charge dans l'année en hospitalisation complète ou partielle	7	

Personnels médical intervenant (unité de réa. ou de traitement)	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				
Chirurgiens de chirurgie plastique et reconstructrice	2040	10				
Autres médecins		11				
Personnels non médicaux	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
* intervenant dans l'unité de réanimation individualisée						
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	12				
Infirmiers	2200, 2300	13				
Aides-soignants	2500	14				
Autres personnels des services de soins		15				
* intervenant dans l'unité de traitement chirurgical (hors réanimation)						
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	16				
Infirmiers	2200, 2300	17				
Aides-soignants	2500	18				
Autres personnels des services de soins		19				

Existence d'une autorisation de conservation et utilisation de tissus A20 oui non

Q11 – Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie

Equipement et plateau technique		Nombre de lits dédiés	Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de patients ventilés plus de 48h
		A	B	C	D
Chirurgie cardiaque ⁽¹⁾	1				
Réanimation ⁽¹⁾	2				
Surveillance continue post-opératoire ⁽¹⁾⁽²⁾	3				
Unité de soins intensifs en cardiologie (USIC)	14				

(1) s'il en existe. **Les lits seulement "affectés" (pouvant recevoir d'autres patients que ceux qui bénéficient d'une chirurgie cardiaque) ne doivent pas être comptabilisés ici.**
 (2) Il s'agit ici des lits de surveillance continue, et non des lits de réveil ou de réanimation

chirurgie cardiaque

Nombre de salles aseptiques dédiées	A4	
Nombre d'appareil de CEC dédiés	A5	
Nombre total d'interventions de chirurgie cardiaque	F4	
Nombre d'interventions sous CEC ⁽⁴⁾	G4	
<i>dont réalisées la nuit (20h-8h), les weekends et jours fériés</i>	H4	

(4) Interventions à cœur battant ou CEC

Activités interventionnelles en cardiologie

Nombre de salles numérisées dédiées	A15	
Nombre de salles d'angiographie numérisée dédiées	A16	
Nombre total d'actes *	A17	
<i>dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)</i>	A18	
<i>dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)</i>	A19	
<i>dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)</i>	A20	

* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage en ce qui concerne la coronarographie
 Nombre d'unités de coronarographie ou d'angioplastie avec lesquelles l'entité juridique a passé convention pour la prise en charge des urgences (stand by) :

A6	
----	--

Personnels intervenant dans les salles d'interventions dédiées à la chirurgie cardiaque et dans les activités interventionnelles en cardiologie

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Chirurgiens cardiaques ⁽³⁾	2140	7				
Cardiologues	1040	21				
Radiologues	1160	22				
Pédiatres	1140	23				
Anesthésistes réanimateurs	1030	8				

(3) chirurgiens qualifiés au sens défini par le décret n° 91-78 du 16 janvier 1991 relatif aux activités de chirurgie cardiaque

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	9				
Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat	2320	10				
Infirmiers anesthésistes	2310	11				
Autres infirmiers	2200	12				
Electrophysiologistes		24				
Manipulateurs électroradiologie	4130	25				
Techniciens de CEC	4150	13				

Q12 – Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle

Equipement		Nombre de lits	Nombre de places	Nombre de salles dédiées	
		A	D		
Neurochirurgie	1			A4	
Réanimation neurochirurgicale	2				
Surveillance continue postopératoire	3				
Neuroradiologie interventionnelle	15			A5	
Existence d'un dispositif de neuronavigation ?		6	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Activité		Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de venues
		B	C	G
Neurochirurgie	1			
Réanimation neurochirurgicale	2			
Surveillance continue postopératoire	3			
Neuroradiologie interventionnelle	16			

Nombre d'interventions dans les salles dédiées :		Total	dont réalisées la nuit (entre 20h et 8h) les week-ends et jours fériés
		E	F
En neurochirurgie	4		
D'actes de neuroradiologie interventionnelle	5		

Personnel intervenant en neurochirurgie et en neuroradiologie interventionnelle (salles et lits)	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Neurochirurgiens	2060	7				
Neuroradiologues	1160	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2300	10				
Infirmiers non spécialisés	2200	11				
Aides-soignants	2500	12				
Personnels de rééducation	2400	13				
Personnels médico-techniques	4100	14				

Q13 – Médecine d'urgence (1/3)

Ce questionnaire ne concerne que les structures autorisées

A - TYPE D'AUTORISATION

Forme d'autorisation détenue par l'entité juridique (si établissement, forme détenue par l'entité juridique dont vous dépendez)

<input type="checkbox"/> A0	Structure des urgences	<input type="checkbox"/> B0 <small>générale</small>	<input type="checkbox"/> C0 <small>pédiatrique</small>	Etes-vous une structure des urgences saisonnière ?	<input type="checkbox"/> D0 oui <input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> A1	SMUR	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> C1	Etes-vous un SMUR saisonnier ?	<input type="checkbox"/> D1 oui <input type="checkbox"/> non
				Etes-vous une antenne ?	<input type="checkbox"/> A57 oui <input type="checkbox"/> non
				Si oui, numéro Finess de l'EJ détentrice de l'autorisation :	<input type="text"/> B4
<input type="checkbox"/> A2	SAMU				

B - STRUCTURE DES URGENCES GENERALES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre

médecins :

<input type="text"/> A58

IDE (infirmier diplômé d'état) :

<input type="text"/> A59

Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ?

<input type="checkbox"/> A73	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par :

<input type="checkbox"/> A74	<input type="radio"/> IAO	<input type="radio"/> MAO
------------------------------	---------------------------	---------------------------

UHCD		Nombre de lits	Nombre de RUM générés*	Nombre de journées-lits exploitables sur l'année	Nombre de journées*
		A	B	C	D
Unité d'hospitalisation de courte durée	5				

Passages		Nombre*	DONT hospitalisés en UHCD*
		A	B
Nombre total de passages aux urgences dans l'année suivis ou non d'une hospitalisation*	6		
dont : nombre de passages de patients de moins de 18 ans	7		
dont : nombre de passages de patients de 75 ans ou plus	8		
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	9		

Passages suivis d'une hospitalisation complète (hors UHCD) au mois d'octobre	Nombre	
	C	
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	6	
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	7	

* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

Au sein de l'établissement, avez-vous une filière d'accueil et de soins spécifiques :

pédiatrique :

<input type="checkbox"/> A10	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

gériatrique :

<input type="checkbox"/> A11	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Existe-t-il un suivi des temps d'attente et de passage ?

<input type="checkbox"/> A75	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Le service a-t-il mis en place une revue de mortalité et de morbidité (RMM) ?

<input type="checkbox"/> A76	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

C - STRUCTURE DES URGENCES PEDIATRIQUES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre

médecins :

<input type="text"/> A60

IDE (infirmier diplômé d'état) :

<input type="text"/> A61

Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ?

<input type="checkbox"/> A77	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par :

<input type="checkbox"/> A78	IAO	MAO
------------------------------	-----	-----

UHCD		Nombre de lits	Nombre de RUM générés	Nombre de journées-lits exploitables sur l'année	Nombre de journées
		A	B	C	D
Unité d'hospitalisation de courte durée	12				

Passages		Nombre	DONT hospitalisés en UHCD
		A	B
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	13		
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	14		

Passages suivis d'une hospitalisation complète (hors UHCD) au mois d'octobre	Nombre	
	C	
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	13	
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	14	

Existe-t-il un suivi des temps d'attente et de passage ?

<input type="checkbox"/> A79	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Le service a-t-il mis en place une revue de mortalité et de morbidité (RMM) ?

<input type="checkbox"/> A80	oui	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	-----	------------------------------

Q13 – Médecine d'urgence (2/3)

D - SMUR GENERAL

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre
 médecins :

A62

 IDE (infirmier diplômé d'état) :

A63

 Ambulancier (ou faisant fonction) :

A81

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A15
	Sorties terrestres secondaires	A16
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A17
	Sorties aériennes secondaires	A18
Sorties maritimes		A19

Sorties primaires (y compris maritimes)		Nombre
Sorties primaires non suivies de transport médicalisé par le SMUR	Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A20
	Patients décédés	A21
	Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A22
	Patients traités sur place	A23
	Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A24
Répartition des patients transportés dans le cadre de sorties primaires	Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A25
	Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A26
	Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A27

Types de véhicules utilisés

	Nombre	moyens :	
		propres	à disposition
	B	C	D
Ambulances de secours et de soins d'urgence	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens aériens	25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens maritimes	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E - SMUR PEDIATRIQUE

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre
 médecins :

A64

 IDE (infirmier diplômé d'état) :

A65

 Ambulancier (ou faisant fonction) :

A82

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A28
	Sorties terrestres secondaires	A29
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A30
	Sorties aériennes secondaires	A31
Sorties maritimes		A32

Sorties primaires		Nombre
Sorties primaires non suivies de transport médicalisé par le SMUR	Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A33
	Patients décédés	A34
	Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A35
	Patients traités sur place	A36
	Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A37
Répartition des patients transportés dans le cadre de sorties primaires	Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A38
	Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A39
	Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A40

Types de véhicules utilisés

	Nombre	moyens :	
		pr	à d lition
	B	C	D
Ambulances de secours et de soins d'urgence	36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	37	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens aériens	38	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens maritimes	39	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q13 – Médecine d’urgence (3/3)

F - SAMU - REGULATION

Activité

Nombre d’appels :

- présentés*
- décrochés*
- décrochés en moins de 1 mn

A68	
A69	
A83	

Nombre hebdomadaire moyen d’heures postées en octobre pour la régulation :

- médecins régulateurs AMU
- médecins régulateurs libéraux rémunérés par l’assurance maladie
- ARM (assistant de régulation médicale)

A70	
A71	
A72	

Nombre de Dossiers de Régulation Médicale (DRM)

B41	
-----	--

 Dont nombre de DRM réalisés par des médecins libéraux rémunérés par l’assurance maladie

B44	
-----	--

Nombre de Dossiers de Régulation :

B42	
-----	--

Organisation du SAMU

Participation de la médecine libérale à la régulation ?

A43 oui non

Numéro spécifique pour la médecine libérale ?

A44 oui non

Nombre de médecins libéraux correspondants de SAMU :

A45

--	--

Nombre de carences ambulancières* :

B43	
-----	--

* des précisions ont été apportées dans l’aide au remplissage

G - PERSONNEL affecté à la médecine d’urgence

	code SAE		Personnel dédié						Personnel mutualisé	
			Structure des urgences		SMUR		SAMU		effectif	ETP
			effectif	ETP	effectif	ETP	effectif	ETP		
A	B	C	D	E	F	G	H			
Médecins affectés (hors internes)	1000	46								
dont médecins régulateurs		47								
Personnels soignants		48								
dont cadres infirmiers	2120	49								
dont IDE (spécialisés ou non)	2310, 2320 2200	50								
Autres personnels		51								
dont ambulanciers	5140	52								
dont brancardiers	2620	53								
dont assistants de service social	3120	54								
dont PARM	1220	55								
dont secrétaires	1220	56								

**Q14A – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)
(hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie,
néonatalogie et traitement des grands brûlés)**

Équipement et activité			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	
Nombre de lits		1								
Nombre de journées réalisées		2								
Nombre total d'admissions		3								
Nombre de patients traités par ventilation mécanique plus de 48 heures		4								
			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	
Médecins (code SAE : 1000)	Nombre d'heures cumulées de régulation :	6								
	Salariés (ETP)	7								
	Libéraux exclusifs (effectif)	10								
	Libéraux non exclusifs (effectif)	11								
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers (code SAE : 2120, 2300)	Salariés (effectif)	12								
	Salariés (ETP)	13								
	Non salariés (effectif)	16								
	Non salariés (ETP)	17								
Infirmiers non spécialisés (code SAE : 2200)	Salariés (effectif)	18								
	Salariés (ETP)	19								
	Non salariés (effectif)	22								
	Non salariés (ETP)	23								
Aides-soignants (code SAE : 2500)	Salariés (effectif)	24								
	Salariés (ETP)	25								
	Non salariés (effectif)	28								
	Non salariés (ETP)	29								
Masseurs kinésithérapeutes (code SAE : 2130, 2410)	Salariés (effectif)	30								
	Salariés (ETP)	31								
	Libéraux (effectif)	34								
	Libéraux (ETP)	35								

**Q14B – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (adultes)
(hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie,
néonatalogie et traitement des grands brûlés)**

Équipement et activité			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	
Nombre de lits	1									
Nombre de journées réalisées	2									
Nombre total d'admissions	3									
Nombre de patients traités par ventilation mécanique plus de 48 heures	4									
			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
Personnels intervenant			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	
			Médecins (code SAE : 1000)	Salariés (effectif)	6					
Salariés (ETP)	7									
Libéraux exclusifs (effectif)	10									
Libéraux non exclusifs (effectif)	11									
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers (code SAE : 2120, 2300)	Salariés (effectif)	12								
	Salariés (ETP)	13								
	Non salariés (effectif)	16								
	Non salariés (ETP)	17								
Infirmiers non spécialisés (code SAE : 2200)	Salariés (effectif)	18								
	Salariés (ETP)	19								
	Non salariés (effectif)	22								
	Non salariés (ETP)	23								
Aides-soignants (code SAE : 2500)	Salariés (effectif)	24								
	Salariés (ETP)	25								
	Non salariés (effectif)	28								
	Non salariés (ETP)	29								
Masseurs kinésithérapeutes (code SAE : 2130, 2410)	Salariés (effectif)	30								
	Salariés (ETP)	31								
	Libéraux (effectif)	34								
		35								

Q15A – Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie

Identifiant du bordereau N°
 Numéro Finess de l'ET d'implantation A0 en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Equipements	Nombre	Nombre de champs	Nombre de passages-machine	Nombre de séances sur malades hospitalisés	Nombre de séances sur malades ambulatoires	Equipement accessible à d'autres structures
Accélérateurs de radiothérapie	1					oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Télécobalts	2					oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Total	3					

Curiethérapie	Nombre	Nombre d'applications de curiethérapie
Equipement de curiethérapie à bas débit avec projecteur de sources	8	
Equipement de curiethérapie à bas débit sans projecteur de sources	9	
Equipement de curiethérapie à haut débit de dose ou pulsée	10	

Personnels intervenant	code SAE		Salarisés (effectif)	Salarisés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	F	G
Médecins radiothérapeutes	1170, 1200	11				
	code SAE		Salarisés (effectif)	Salarisés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Radiophysicien	4140, 4150	12				
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	13				
Autres personnels non médicaux de l'unité de radiothérapie		14				

Q15B – Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie

Pour tous les établissements traitant les affections cancéreuses

		Nombre
		A
Venues en chimiothérapie (malades ambulatoires)	A1	
Nombre total de préparations de chimiothérapies délivrées	A3	
File active des patients cancéreux hospitalisés dans l'année (HC et HP)	A4	

Pour les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées

		Nombre	Nombre d'admissions	Journées réalisées
		A	B	C
Lits protégés pour la curiethérapie	5			
Total des lits de traitement contre le cancer en hospitalisation complète (y compris curiethérapie)	6			

Personnels intervenant dans l'(es) unité(s) d'hospitalisation individualisée(s) de cancérologie

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Médecins habilités en cancérologie	1130, 1000, 2000	12				
	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	13				
Aides-soignants	2500	14				
Autres personnels des services médicaux		15				

Q16 – Obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale

Référence : décret n°98-899 du 9.10.1998 relatif aux établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie ou la réanimation néonatale

S'il y a plusieurs unités au sein d'un même établissement, remplir un bordereau par unité (mettre les unités dans l'ordre de l'année précédente)

Identifiant du bordereau : N° _____

Forme d'autorisation détenue (cocher une case)

Nom de l'unité : **A24** _____

Votre unité est-elle :

A0	<input type="checkbox"/>	un centre périnatal de proximité ?
B0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique seule (niveau 1) ?
C0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique et unité de néonatalogie (niveau 2)
D0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique, unité de néonatalogie et unité de réanimation néonatale (niveau 3) ?

Equipement et activité			Obstétrique	Néonatalogie	<i>dont soins intensifs aux nouveau-nés</i>	Réanimation néonatale
			A	B	C	D
Nombre de lits, berceaux, couveuses		1				
Nombre d'admissions		2				
dont nombre de nouveau-nés venant de la maternité		3				
dont nombre de nouveau-nés venant d'un autre établissement		4				
Nombre de journées réalisées		5				
Nombre de box de travail		6				
Nombre d'accouchements sans césarienne		7				
dont nombre d'accouchements sous péridurale		8				
Nombre d'accouchements avec césarienne		9				
dont nombre d'accouchements sous péridurale ou rachi-anesthésie		10				
Nombre total d'accouchements (calculé)		11				
Nombre de femmes suivies puis adressées pour accouchement dans une maternité de niveau supérieur		12				
Nombre D'ENFANTS	Enfants nés de naissance unique (y c. enfants mort-nés)	13				
	Enfants nés de naissance multiple (y c. enfants mort-nés)	14				
	Nombre total d'enfants (calculé)	15				
	dont enfants mort-nés	16				
Nombre de journées des nouveau-nés restant près de leur mère		17		Nombre de nouveau-nés étant restés près de leur mère	D17	
Nombre de nouveau-nés transférés dans un autre établissement		18				

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Sages-femmes intervenant au secteur de la naissance	2800	19				
Infirmier(e) spécialisé(e) en puériculture	2340	23				
Pédiatres	1140	20				
Gynéco-obstétriciens	2050	21				
Anesthésistes réanimateurs	1030	22				

Q17 – Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale

HEMODIALYSE				Nombre de générateurs	Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de séances dans l'année
Code SAE			A					
Hémodialyse en centre	112B	Adultes	1					
		Enfants	2					
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1130		20					
Entraînement à l'hémodialyse	112A		3					
Autodialyse	1140		4					
Hémodialyse à domicile	1150	Adultes	5					
		Enfants	6					
DIALYSE PERITONEALE				Nombre de places ou d'appareils	Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de semaines de traitement dans l'année
Code SAE			A					
Dialyse péritonéale en centre	122B	Adultes	7					
		Enfants	8					
Entraînement à la dialyse péritonéale	122A		9					
Dialyse péritonéale automatisée	121C	Adultes	10					
		Enfants	11					
Dialyse péritonéale continue ambulatoire	121A 121B	Adultes	12					
		Enfants	13					

* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

								Nombre de séances dans l'année
Autres techniques d'épuration extra-rénale			14					
Dialyses réservées pour vacanciers			15					

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Médecins	1000	16				
			Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2200, 2300	17				
Aides-soignants	2500	18				
Personnels médico-techniques	4100	19				

Q18 – Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement) (page 1)

Identifiant du bordereau N° _____
 Numéro Finess de l'ET A0 En cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Code activité	Activité	N° de ligne	Autorisation dans l'établissement	Nombre de lits	Nombre d'admissions (HC)*	Nombre de journées réalisées (HC)*	Nombre de places (HP)*	Nombre de venues (HP)*	Nombre de séances de Traitements et cures ambulatoires réalisées (TA 19)	Nombre de journées d'hospitalisation à domicile réalisées (TA 06)	File active des patients en hospitalisation (HC + HP)*	Nombre de visites à domicile pour l'adaptation au domicile
			J	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Soins de suite et de réadaptation ADULTE												
Total adulte			1									
50	Polyvalent	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Prise en charge spécialisée :												
51	Affections de l'appareil locomoteur	5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
52	Affections du système nerveux	6	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
53	Affections cardio-vasculaires	7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
54	Affections respiratoires	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
56	Affections onco-hématologiques	10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
57	Brûlés	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
58	Conduites addictives	12	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
59	Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Soins de suite et de réadaptation ENFANT												
Total enfant			2									
50	Polyvalent	23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Prise en charge spécialisée :												
51	Affections de l'appareil locomoteur	24	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
52	Affections du système nerveux	25	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
53	Affections cardio-vasculaires	26	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
54	Affections respiratoires	27	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	28	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
56	Affections onco-hématologiques	29	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
57	Brûlés	30	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
58	Conduites addictives	31	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Total SSR (champ calculé)			3									

*HC = Hospitalisation complète, y compris de semaine
 *HP = Hospitalisation à temps partiel, de jour et de nuit

Q18 – Soins de suite et de radaptation (activité et équipement) (page 2)

Plateau technique

	Type de plateau technique présent dans l'établissement	Sur place	Accès par convention dans un autre établissement (au sein ou hors de l'EJ)
		A	B
14	Kinésithérapie	✓	✓
15	Ergothérapie	✓	✓
16	Balnéothérapie	✓	✓
17	Atelier d'ajustement d'aides techniques	✓	✓
18	Atelier d'appareillage et de confection de prothèses	✓	✓
19	Laboratoire d'analyse du mouvement	✓	✓
20	Electromyographie-électroencéphalographie	✓	✓
21	Laboratoire d'urodynamique	✓	✓
22	Explorations pneumologiques	✓	✓

Q18B1 – Soins de suite et de réadaptation (personnel)

Identifiant du bordereau
Numéro Finess de l'ET

N° _____
A0 _____

en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Personnels intervenants (1)	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnels médicaux						
Médecins généralistes (hors gériatres)	1010 (hors Gériatre)	1				
Gériatres	Part de 1010	2				
Cardiologues	1040	3				
Endocrinologues, maladies métaboliques	1070	4				
Neurologues	1120	5				
Pédiatres	1140	6				
Pneumologues	1150	7				
Médecins de médecine physique et réadaptation	1180	8				
Rhumatologues	1190	9				
Hématologues	Part de 1200	26				
Psychiatres	3020	10				
Autres spécialités médicales	1200 (hors hématologue)	11				
Personnels non médicaux	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Personnels infirmiers (y compris encadrement)	2120, 2200 et 2300	12				
Masseurs kinésithérapeutes (y compris encadrement)	2130, 2410	13				
Orthophonistes	2430	14				
Diététiciens	2450	15				
Ergothérapeutes	2460	16				
Psychomotriciens	2470	17				
Aides soignants	2500	18				
Psychologues	2710	19				
Assistants de service social	3120	20				
Personnels éducatifs	3100 hors 3120 et non diplômés	21				
Autres personnels de rééducation ou de réadaptation	-	22				

(1) ne comptabiliser ici que les personnels affectés aux patients admis en SSR (ne pas comptabiliser leur activité réalisée au profit de patients hospitalisés en soins de courte durée)

Q20A – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - public : effectif et ETP

1. Effectif selon le temps de travail, la spécialité exercée et le sexe

		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)					
		Effectif des personnels temps plein		Effectif des personnels temps partiel		Effectif des praticiens libéraux	
Code		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MEDECINE GENERALE							
		A	B	C	D	M	N
Médecine générale	1010 1						
SPECIALITES MEDICALES							
	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020 2						
Anesthésie - Réanimation	1030 3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040 4						
Oncologie	1130 5						
Dermatologie - Vénérologie	1050 6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070 7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090 8						
Médecine Interne	1100 9						
Médecine nucléaire	1210 10						
Médecine physique et de réadaptation	1180 11						
Néphrologie	1110 12						
Neurologie	1120 13						
Pédiatrie	1140 14						
Pneumologie	1150 15						
Radiologie	1160 16						
Radiothérapie	1170 17						
Réanimation médicale	1031 18						
Rhumatologie	1190 19						
Autres spécialités médicales	1200 20						
SPECIALITES CHIRURGICALES							
	2000						
Chirurgie générale	2010 21						
Chirurgie digestive	2120 22						
Chirurgie vasculaire	2130 23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020 24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030 25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040 26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140 27						
Gynécologie - Obstétrique	2050 28						
Neuro-chirurgie	2060 29						
Chirurgie infantile	2150 30						
Ophthalmologie	2070 31						
Oto-Rhino-laryngologie	2080 32						
Chirurgie urologique	2100 33						
Autres spécialités chirurgicales	2110 34						
AUTRES DISCIPLINES							
	3000						
Biologie médicale	3010 35						
Psychiatrie	3020 36						
Odontologie	3030 37						
Pharmaciens	3050 38						
Santé publique (y compris DIM)	3040 39						
Médecins du travail	3060 40						
Autres	3070 41						
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	9999 42						

Q20A – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - public : effectif et ETP

2. ETP selon le statut, la spécialité exercée et le sexe

Code	ETP total des personnels		ETP des hospitalo-universitaires titulaires	ETP des praticiens hospitaliers	ETP des assistants	ETP des hospitaliers universitaires non titulaires	ETP des attachés	ETP des autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)		
	Hommes	Femmes								
MEDECINE GENERALE										
			E	F	G	H	I	J	K	L
Médecine générale	1010	1								
SPECIALITES MEDICALES (1000)										
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2								
Anesthésie - Réanimation	1030	3								
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4								
Oncologie	1130	5								
Dermatologie - Vénérologie	1050	6								
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7								
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8								
Médecine Interne	1100	9								
Médecine nucléaire	1210	10								
Médecine physique et de réadaptation	1180	11								
Néphrologie	1110	12								
Neurologie	1120	13								
Pédiatrie	1140	14								
Pneumologie	1150	15								
Radiologie	1160	16								
Radiothérapie	1170	17								
Réanimation médicale	1031	18								
Rhumatologie	1190	19								
Autres spécialités Médicales	1200	20								
SPECIALITES CHIRURGICALES (2000)										
Chirurgie générale	2010	21								
Chirurgie digestive	2120	22								
Chirurgie vasculaire	2130	23								
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24								
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25								
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26								
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27								
Gynécologie - Obstétrique	2050	28								
Neuro-chirurgie	2060	29								
Chirurgie infantile	2150	30								
Ophthalmologie	2070	31								
Oto-rhino-laryngologie	2080	32								
Chirurgie urologique	2100	33								
Autres spécialités chirurgicales	2110	34								
AUTRES DISCIPLINES (3000)										
Biologie médicale	3010	35								
Psychiatrie	3020	36								
Odontologie	3030	37								
Pharmaciens	3050	38								
Santé publique (y compris DIM)	3040	39								
Médecins du travail	3060	40								
Autres	3070	41								
TOTAL Personnel médical	9999	42								
TOTAL ETP budgétés	A43		TOTAL ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations				A44			

Q20A – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - public : effectif et ETP

3 . Totaux

	Code		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)			ETP total des personnels	Effectif des praticiens libéraux
			TOTAL temps plein	TOTAL temps partiel	Effectif total des personnels		
MEDECINE GENERALE							
			O	P	Q	R	T
Médecine générale	1010	1					
SPECIALITES MEDICALES							
	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Oncologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Pédiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
SPECIALITES CHIRURGICALES							
	2000						
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophthalmologie	2070	31					
Oto-rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
AUTRES DISCIPLINES							
	3000						
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Odontologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecins du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	9999	42					

Q20B – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - privé : effectif et ETP

1. Effectif et ETP des praticiens salariés selon la spécialité exercée et le sexe

ACTIVITE EXERCEE			Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		ETP des praticiens salariés	
	Code		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MEDECINE GENERALE								
			A	B	C	D	E	F
Médecine générale	1010	1						
SPECIALITES MEDICALES								
	1000							
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2						
Anesthésie - Réanimation	1030	3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4						
Oncologie	1130	5						
Dermatologie - Vénérologie	1050	6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8						
Médecine Interne	1100	9						
Médecine nucléaire	1210	10						
Médecine physique et de réadaptation	1180	11						
Néphrologie	1110	12						
Neurologie	1120	13						
Pédiatrie	1140	14						
Pneumologie	1150	15						
Radiologie	1160	16						
Radiothérapie	1170	17						
Réanimation médicale	1031	18						
Rhumatologie	1190	19						
Autres spécialités médicales	1200	20						
SPECIALITES CHIRURGICALES								
	2000							
Chirurgie générale	2010	21						
Chirurgie digestive	2120	22						
Chirurgie vasculaire	2130	23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27						
Gynécologie - Obstétrique	2050	28						
Neuro-chirurgie	2060	29						
Chirurgie infantile	2150	30						
Ophthalmologie	2070	31						
Oto-rhino-laryngologie	2080	32						
Chirurgie urologique	2100	33						
Autres spécialités chirurgicales	2110	34						
AUTRES DISCIPLINES								
	3000							
Biologie médicale	3010	35						
Psychiatrie	3020	36						
Odontologie	3030	37						
Pharmaciens	3050	38						
Santé publique (y compris DIM)	3040	39						
Médecins du travail	3060	40						
Autres	3070	41						
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	9999	42						
Total ETP budgétés		A43	Total ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations					A44

Q20B – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - privé : libéraux

2 . Praticiens libéraux selon la spécialité exercée et le sexe

ACTIVITE EXERCEE	Code	Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux non exclusifs	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MEDECINE GENERALE							
		G	H	I	J	K	L
Médecine générale	1010	1					
SPECIALITES MEDICALES	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Oncologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Pédiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
SPECIALITES CHIRURGICALES	2000						
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophthalmologie	2070	31					
Oto-rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
AUTRES DISCIPLINES	3000						
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Odontologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecins du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	9999	42					

Q20B – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes) - privé : totaux

3 . Totaux

ACTIVITE EXERCEE	Code	Effectif des praticiens salariés temps plein	Effectif des praticiens salariés temps partiel	Effectif total des praticiens salariés	ETP des praticiens salariés	Praticiens libéraux exclusifs temps plein	Praticiens libéraux exclusifs temps partiel	Praticiens libéraux exclusifs (ensemble)	Praticiens libéraux non exclusifs
		TOTAL	TOTAL		TOTAL	TOTAL	TOTAL		TOTAL
		M	N	O	P	Q	R	S	T
MEDECINE GENERALE									
Médecine générale	1010	1							
SPECIALITES MEDICALES									
Anatomie et cytologie pathologiques	1000								
Anesthésie - Réanimation	1020	2							
Cardiologie et maladies vasculaires	1030	3							
Oncologie	1040	4							
Oncologie	1130	5							
Dermatologie - Vénérologie	1050	6							
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7							
Gastro entérologie et hépatologie	1080	8							
Médecine Interne	1100	9							
Médecine nucléaire	1210	10							
Médecine physique et de réadaptation	1180	11							
Néphrologie	1110	12							
Neurologie	1120	13							
Pédiatrie	1140	14							
Pneumologie	1150	15							
Radiologie	1160	16							
Radiothérapie	1170	17							
Réanimation médicale	1031	18							
Rhumatologie	1190	19							
Autres spécialités médicales	1200	20							
SPECIALITES CHIRURGICALES									
Chirurgie générale	2010	21							
Chirurgie digestive	2120	22							
Chirurgie vasculaire	2130	23							
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24							
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25							
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26							
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27							
Gynécologie - Obstétrique	2050	28							
Neuro-chirurgie	2080	29							
Chirurgie infantile	2150	30							
Ophthalmologie	2070	31							
Oto-rhino-laryngologie	2082	32							
Chirurgie urologique	2100	33							
Autres spécialités chirurgicales	2110	34							
AUTRES DISCIPLINES									
Biologie médicale	3010	35							
Psychiatrie	3020	36							
Odontologie	3030	37							
Pharmaciens	3050	38							
Santé publique (y compris DIM)	3040	39							
Médecins du travail	3060	40							
Autres	3070	41							
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	9999	42							

**Q21 – Personnels médicaux des établissements sanitaires (hors internes)
par groupe de disciplines d'équipement**

		Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Total entité interrogée (calculé)
code discipline d'équipement		1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	9999
		A	B	C	D	E	F	G	J
ETP du personnel médical salarié	1								
Dont : ETP de personnel médical de statut hospitalo-universitaire	2								
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Plein	3								
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Partiel	4								
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX non exclusifs	5								
ETP des INTERNES (y compris FFI)	6								

Q22 – Internes et faisant fonction d’internes

		Code		Effectif
Internes de :	médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale)	211A	A1	
	pharmacie	2120	A2	
	odontologie	2130	A3	
	médecine générale	211B	A4	
Faisant fonction d'internes (FFI)		2200	A5	
Total (calculé)			A6	

Q23 – Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires rémunérés en décembre : effectif et ETP (page 1)

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé)	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP
	A	B	C	D	E	F	G	H
PERSONNELS de DIRECTION et ADMINISTRATIFS								
PERSONNELS DE DIRECTION	1100	1						
DIRECTEURS DE SOINS INFIRMIERS	1400	5						
DIRECTEURS D'ÉCOLES PARAMÉDICALES ET DES SOINS NON INFIRMIERS	1300	2						
AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS								
Secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs	1210	3						
Autres personnels administratifs - N.d.a	1220	4						
Total personnels de direction et administratifs (calculé)	44							
PERSONNELS des SERVICES de SOINS								
PERSONNELS D'ENCADREMENT (SERVICES DE SOINS et ÉCOLES)								
Surveillants, surv. chefs infirmiers et cadres infirmiers	2120	6						
Surveillants, surv. chefs des pers. de rééducation et cadres non infirmiers	2130	7						
INFIRMIERS NON SPÉCIALISÉS								
Infirmiers diplômés d'État ou autorisés (hors secteur psychiatrique)	2210	8						
Infirmiers de secteur psychiatrique	2220	9						
INFIRMIERS SPÉCIALISÉS								
Infirmiers anesthésistes	2310	10						
Infirmiers de bloc opératoire	2320	11						
Puéricultrices	2340	12						
AIDES-SOIGNANTS								
Aides-soignants	2510	13						
Aides médico-psychologiques	2520	14						
Auxiliaires de puériculture	2530	15						
ASHQ ET AUTRES PERSONNELS DE SERVICE								
Agents de service hospitalier qualifiés (ASHQ)	2610	16						
Autres personnels de service des services de soins	2620	17						
Familles d'accueil	2630	18						
PSYCHOLOGUES	2710	19						
SAGES-FEMMES (y compris encadrement et écoles)	2800	20						
PERSONNELS DE RÉÉDUCATION								
Masseurs kinésithérapeutes	2410	21						
Pédicures-podologues	2420	22						
Orthophonistes	2430	23						
Orthoptistes	2440	24						
Diététiciens	2450	25						
Ergothérapeutes	2460	26						
Psychomotriciens	2470	27						
Autres emplois des services de rééducation	2480	28						
Total personnels des services de soins (calculé)	45							

Q23 – Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires rémunérés en décembre : effectifs et ETP (page 2)

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé)	
	Effectif A	ETP B	Effectif C	ETP D	Effectif E	ETP F	Effectif G	ETP H
PERSONNELS EDUCATIFS et SOCIAUX								
Cadres socio-éducatifs	3121	29						
Educateurs spécialisés	3111	30						
Assistants de service social	3120	31						
Autres personnels éducatifs et sociaux	3130	32						
Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)		46						
PERSONNELS MEDICO-TECHNIQUES								
Techniciens de laboratoires (y compris encadrement)	4110	33						
Personnels de services de pharmacie (4120 et 412A)	412*	34						
Manipulateurs d'électroradiologie médicale (y compris encadrement)	4130	35						
Autres personnels des services de radiologie	4140	36						
Autres personnels médico-techniques	4150	37						
Total personnels médico-techniques (calculé)		47						
PERSONNELS TECHNIQUES et OUVRIERS								
Ingénieurs	5110	38						
Personnels des services techniques (hors ingénieurs)	511A	39						
Personnels informatique et organisation (hors ingénieurs)	5120	40						
Personnels des services ouvriers et des services intérieurs	5130	41						
Conducteurs ambulanciers	5140	42						
Total personnels techniques et ouvriers (calculé)		48						
TOTAL SAGES-FEMMES et PERSONNELS NON MEDICAUX (CALCULE)		49						

Q24 – Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires rémunérés en décembre par groupe de disciplines d'équipements : ETP

	code SAE		Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé)
			1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	9999
			A	Q	R	S	K	L	O	P
Personnels de direction	1100	1								
Directeurs de soins infirmiers	1400	21								
Autres personnels administratifs	1200	2								
Directeurs d'écoles paramédicales et des soins non infirmiers	1300	3								
Total personnels administratifs (calculé)	1000	16								
Personnels d'encadrement (total)	2100	4								
Infirmiers spécialisés	2300	5								
Infirmiers non spécialisés	2200	6								
Aides-soignants	2500	7								
ASHQ et autres personnels de services	2600	8								
Psychologues	2700	9								
Sages-femmes	2800	10								
Personnels de rééducation	2400	11								
Total personnels des services de soins (calculé)	2000	17								
Personnels éducatifs et sociaux (sauf Assistants de service social)	3100 sauf 3120	12								
Assistants de service social	3120	13								
Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)	3000	18								
Personnels médico-techniques	4100	14								
Personnels techniques et ouvriers	5100	15								
TOTAL PERSONNELS (calculé)	9999	19								

Q25 – Emplois aidés

EMPLOIS AIDES		Effectif présent en décembre	
		Hommes	Femmes
		A	B
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)*	1		
Contrats d'avenir (CA)	2		
Contrats d'apprentissage / professionnalisation	3		
Contrats Initiatives Emploi (CIE) et CI-RMA	4		
Contrats jeunes en entreprises (CJE) et emplois jeunes	5		

* Une précision a été apportée dans l'aide au remplissage

Q26 – Sages-femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux

Avez-vous eu recours dans l'année à :

	code SAE		du personnel libéral	du personnel intérimaire
			A	B
Personnels administratifs	1000	1	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels d'encadrement du personnel soignant	2100	2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers spécialisés	2300	3	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	4	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Aides-soignants	2500	5	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
ASHQ et autres personnels de services	2600	6	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Psychologues	2700	7	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Sages-femmes	2800	8	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels de rééducation	2400	9	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels éducatifs et sociaux	3100	10	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels médico-techniques	4100	11	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels techniques et ouvriers	5100	12	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Fiche de synthèse

1 - ACTIVITE HOSPITALIERE

	Hospitalisation Complète				Hospitalisation partielle	Séances	Hospit. à domicile	Anesthésie ou Chirurgie ambulatoire		Filè active en hospitalisation	Activités externes	Autres prises en charge	
	Lits installés	Entrées totales	Nbre. de journées	C.O. (%)	(hors chimiothérapie) Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de séances	Nbre. de journées	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de Patients	Nombre de consultations et soins	Nbre. de journées
Médecine													
Chirurgie													
Obstétrique													
Total s. courte durée													
Psychiatrie générale													
Psychiatrie infanto-juv.													
Soins de suite et réadaptation													
Soins longue durée													
Autres disciplines													
Total sect. Hôpital													
Total hébergement													
Autres Disc soc. Et méd. Soc.													
TOTAL													

2 - Suivi de POLITIQUES NATIONALES

Présence d'une éq. mobile ou unité de soins palliatifs (nb ou)	
Nombre de Permanence(s) d'accès aux soins de santé (PASS) (privé et public)	

3 - Personnels NON MEDICAUX SALARIES

FONCTION	Emploi total	ETP Total
Sages femmes		
Pers. encadrement du pers. soignant		
Infirmiers spécialisés		
Infirmiers non spécialisés		
Aides soignants		
ASH		
Psychologues		
Personnels de rééducation		
Total Services de Soins		
Personnel de direction		
Directeurs de soins infirmiers		
Autres pers. administratifs		
Pers. éducatifs et sociaux		
- dont assistants de service social		
Personnels pharmacie		
Personnels laboratoire		
Personnels radiologie		
Autres personnels médico-techniques		
Personnels techniques et ouvriers		
Total Hors Services de Soins		
Total personnel non médical salarié		

4 - Personnels MEDICAUX et INTERNES

FONCTION	Effect. total (*)	Dt Effect. tp part. (*)	ETP total (*)	Libéraux exclusifs	Libéraux non excl.
Médecine Générale					
Spécialités médicales					
- dt anesth. réanimateurs					
Spécialités chirurgicales					
- dt Gynéco-obstét.					
Psychiatres					
Odontologistes					
Pharmaciens					
Autres					
TOTAL (hors internes)					
internes					

(*) des salariés

5 - Activité des PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES

EQUIPEMENTS ET SALLES	Nbre Eqt. dans l'ets	Nbre. examens ou interv.	dt Nbre. de nuit
Scanner			
IRM			
Caméra à scintillation			
Tomog./Cam positions			
Lithotripteur			
Salle de coronarographie			
Salles dest. aux actes sous anest.			
- dt salles d'interv. Chirurgicales			
Sites anesthésiques			
Salles de surveillance postinterv.			

7 - Activité des LABORATOIRES et PHARMACIES

LABORATOIRES	Nbre de B	PHARMACIES	Nbre.
Actes produits pour l'ets		Lignes de com.	
Actes produits pour l'extérieur		Lits avec DJN	

6 - Activités de SOINS AUTORISES

	Admissions	Nb. Interv.
Traitements des grands brûlés		Nb. CEC
Chirurgie cardiaque		Nb. Interv.
Neurochirurgie		% hospit.
Structures des urgences (général et pédiatrique)		Nb sorties
SMUR (général et pédiatrique)		Nb pat ventilés
SAMU		- dt césar
Réanimation		- dt transf
Obstétrique		- dt transf
Néonatalogie et soins (niv. 2)		Tot seàn.
Réanimation néonatale (niv. 3)		Pré délivr.
Radiothérapie - Accélérateur		Patients
Chimiothérapies		Venues
Trt. insuff. rénale chr. (hors pént.)		
Trt. insuff. rénale chr. (péritonéale)		
Soins de suite et de réadaptation		

8 - PRELEVEMENTS D'ORGANES

Nbre. de sujets prélevés	
--------------------------	--

9 - Interruptions de grossesse

Nbre. total d'IVG	
- dont IVG mode médicamenteux	
Nbre d'interruptions médicales de grossesse (IMG)	